

Titre : De la redondance vers la cohérence...

Enseignants : Éric Fabrès et Jacques Gagnon

Cégep de Thetford

Document complémentaire à l'usage du comité de sélection

Pour en arriver à proposer aux étudiants deux cours fusionnés nous avons dû faire un énorme travail d'élaboration et de planification.

Nous sommes partis d'une analyse de la compétence et des éléments de compétence des deux cours et avons, dès le départ, déterminé quelles seraient les modalités d'évaluation de l'atteinte des compétences.

Rapidement nous en sommes arrivés à un consensus relatif au fait que la même évaluation synthèse devrait permettre d'évaluer l'atteinte des deux compétences. Ainsi, bien que les étudiants ne réalisent qu'une évaluation synthèse, l'évaluation de l'atteinte de chacune des compétences se fait par le biais de grilles d'évaluation distinctes et les étudiants obtiennent une note et une rétroaction distincte dans chacun des cours.

Nous souhaitons que notre évaluation synthèse repose sur une situation complexe et authentique, qu'elle demande aux étudiants de mobiliser les connaissances acquises plus tôt dans la formation et qu'elle sollicite leur polyvalence.

Nous avons donc choisi de rédiger six mises en situations authentiques et complexes présentant la situation de six personnes vivant des problématiques avec lesquelles les TES peuvent être appelés à intervenir (déficience intellectuelle, déficience physique, perte d'autonomie liée au vieillissement, dépendance, santé mentale, jeunes en difficultés d'adaptation). Les étudiants devaient analyser une situation tirée au sort parmi celles qu'ils n'avaient pas abordé en stage et planifier une intervention qu'ils devaient présenter en classe. L'intervention que les étudiants devaient planifier devait systématiquement passer par une évaluation des capacités de soutien du milieu naturel et présenter les actions que l'étudiant choisissait de mettre en œuvre pour en mobiliser les ressources. De plus, dans un deuxième temps, les étudiants devaient considérer que si ressources mobilisées dans le réseau naturel s'avéraient insuffisantes ils devaient alors identifier et décrire les ressources communautaires et professionnelles à mobiliser ainsi que le cadre légal qui les régit.

Les étudiants devaient remettre un écrit présentant leur démarche de planification d'intervention dans le cadre du cours « Évaluation et soutien en milieu naturel » et un écrit répondant à différentes questions en lien avec les ressources de la communauté à mobiliser dans le cadre du cours « Ressources et législation sociales ». Ces deux écrits étaient évalués au moyen de grilles de correction critériées spécifiques.

Les étudiants devaient par la suite présenter en classe un résumé de leur écrit. Cette présentation en classe était évaluée conjointement par les deux enseignants, au moyen d'une grille d'évaluation critériée commune mais permettant d'évaluer distinctement les éléments de compétences reliés à chacun des cours.

Nous avons décidé que nous présenterions les consignes du travail d'évaluation synthèse dès le premier cours afin que les étudiants visualisent bien le but à atteindre et se l'approprient le plus rapidement possible. Outre la considération pédagogique en lien avec l'approche par compétences, nous considérons le travail

d'évaluation synthèse comme le trait d'union majeur entre les deux cours et donc le fil conducteur de notre démarche.

Une fois l'évaluation synthèse du cours élaborée, il ne nous restait plus qu'à planifier le déroulement des leçons et des évaluations formatives et sommatives qui conduiraient les étudiants à développer les deux compétences visées. Notre volonté première étant de favoriser, pour les étudiants, la création de liens logiques entre les deux compétences mais également entre les diverses parties de la matière à enseigner, nous avons fait un effort particulier pour organiser la présentation des contenus selon une séquence logique.

Pour ce faire, nous avons commencé par identifier les parties de cours que nous devions donner en commun. Nous avons ainsi décidé de présenter nos deux plans de cours et la démarche d'évaluation synthèse en même temps. Par la suite, nous avons choisi de présenter ensemble une démonstration du produit final attendu de la part des étudiants (écrit et présentation orale) dans le cadre de l'évaluation synthèse du cours, et ce, à partir d'une situation authentique.

Nous avons également décidé, outre l'évaluation synthèse, de nous doter d'une stratégie d'évaluation formative et sommative commune. Nous avons entre autres opté pour des examens sous la forme de tests Moodle à compléter en classe. Pour préparer les étudiants et favoriser leur intégration de la matière, nous avons décidé de rendre obligatoire le fait de compléter hors classe, pour chacun des cours, trois tests d'évaluation formative sur Moodle. Dans chacun des cours, nous avons affecté 5% de la note finale à la réalisation de ces tests. Les étudiants devaient réussir chacun des tests à 80% pour avoir accès au suivant. Il est à noter que les étudiants étaient libres de les faire autant de fois que nécessaire. L'étudiant ayant réussi à 80% ou plus les 3 tests obtenait 5 points, celui qui en avait complété deux obtenait 3 points et celui qui n'en avait complété qu'un obtenait 1 point. Les étudiants ont effectué les trois tests à 98% et ce dans les deux cours.

Une fois les parties de cours à donner en commun et les périodes d'évaluation placées dans notre outil de macro-planification, chacun de nous a identifié les contenus à aborder pour permettre aux étudiants d'atteindre la compétence de son cours. Nous avons ensuite confronté nos contenus pour éviter toute redondance et les avons organisés afin de respecter une séquence logique. Nous avons consigné cette macro-planification dans un tableau présenté en annexe, qui a été remis aux étudiants lors du premier cours afin de leur permettre de bien se situer dans cette démarche pédagogique atypique.

En effet, puisque nous avons favorisé la présentation de nos contenus de cours selon une séquence logique et intégrée, nous avons mis en commun les plages horaires disponibles pour l'enseignement individuel. Concrètement, normalement un cours devait avoir lieu le mardi et l'autre le jeudi. Toutefois, pour respecter la séquence logique dans la présentation de nos contenus, un enseignant pouvait par exemple enseigner le mardi, le jeudi et le mardi suivant, pour présenter un séminaire thématique, alors que l'autre n'enseignait pas et prenait le relai plus tard pour présenter un séminaire dont le contenu était consécutif à celui présenté les journées avant ou préalable au séminaire suivant.

Pour rendre possible ce fonctionnement, nous avons dû travailler étroitement avec l'équipe de l'organisation scolaire en charge des horaires pour mettre en place les conditions requises pour que chaque étudiant puisse participer à tous les cours pertinents sachant que certains étudiants ne suivaient que l'un des deux cours. Nous avons également posé des balises pour la réalisation de ce cours selon la même formule dans les prochaines années.

Calendrier des cours – Évaluation et soutien en milieu naturel et Ressources et législations sociales – Hiver 2015

Date	Sem 1		Sem 2		Sem 3		Sem 4		Sem 5		Sem 6		Sem 7		Sem 8		Sem 9		Sem 10		Sem 11		Sem 12		Sem 13		Sem 14		Sem 15	
	M 20 jan	J 22 jan	M 27 jan	J 29 jan	M 3 fév	J 5 fév	M 10 fév	J 12 fév	M 17 fév	J 19 fév	M 24 fév	J 26 fév	M 10 mar	J 12 mar	M 17 mar	J 19 mar	M 24 mar	J 26 mar	M 31 mar	M 7 avr	J 9 avr	M 14 avr	J 16 avr	M 21 avr	J 23 avr	J 30 avr	M 5 juin	J 7 juin	M 12 juin	J 14 juin
Cours commun	<p align="center">Présentation des plans de cours et de l'évaluation synthèse</p> <p>Organisation de l'état québécois + réseau de la santé et des services sociaux</p> <p>Témoignage de Julie - Définition de la notion d'environnement social</p> <p>Le réseau immédiat vu d'un point de vue systémique</p> <p>Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes</p> <p>Loi sur la santé et les services sociaux (évaluation formative # 1)</p> <p>Responsabilités et compétences parentales.</p> <p align="center">Évaluation sommative 1 (10%)</p> <p>L'évaluation de la compétence parentale</p> <p>Évaluation de la capacité de soutien du réseau social immédiat (évaluation formative # 1)</p> <p>Empowerment et intervention en milieu familial</p> <p>Conférencier invité – TES intervenant en milieu familial + Évaluation sommative 1 (10%)</p> <p>L'approche et le réseau communautaire dans la région Chaudière-Appalaches</p> <p align="center">RELÂCHE</p> <p>Loi sur la protection de la jeunesse</p> <p>Loi sur le système de justice pénale pour adolescents + Loi Inst. publique (év. Formative # 2)</p> <p>Évaluation de la capacité de soutien du réseau social secondaire et pistes d'intervention</p> <p>Mobilisation du réseau communautaire - Groupes de soutien et groupes d'entraide</p> <p>Approche milieu (év. Formative # 2)</p> <p>Loi sur le Curateur public du Québec</p> <p>Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger... (év. Form. #3)</p> <p>Code civil du Québec</p> <p>Démonstration et suivi des travaux en lien avec l'évaluation synthèse</p> <p align="center">EXAMEN COMMUN AUX DEUX COURS (25 % / cours)</p> <p align="center">Évaluation synthèse – Présentations en classe (30% présentation orale et 30% présentation écrite = 60%)</p>																													
Ressources																														
Soutien																														
ESP																														